

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines - Canton de Mantes-la-Jolie

COMMUNE DE TACOIGNIERES

Décision n°2024-05



Objet :

**FOURNITURE ET POSE D'UNE PLATINE  
BOUTON POUSSOIR A L'AGENCE  
POSTALE**

Le Maire de la commune de Tacoignières,

**Vu** le Code Général des Collectivités, notamment son article L2122-22,

**Vu** le Code de la Commande Publique, notamment son article R2122-8,

**Vu** la délibération n°2020-V-05 du 23 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au maire,

**Vu** le budget primitif 2023,

**Considérant** que la serrure sécurisée de la porte d'entrée de l'agence postale est défectueuse,

**Considérant** la consultation d'entreprises spécialisées,

**Considérant** la réception de l'offre commerciale la mieux disante de la société ALAIN ELECTRICITE pour un montant de 880,00 € HT soit 1.056,00 € TTC,

## DECIDE

### Article 1er :

D'accepter la proposition commerciale de la société ALAIN ELECTRICTE domiciliée 2 route de Gambais à Bazainville (78550), pour la fourniture et pose d'une platine bouton presseur pour un montant de 880,00 € HT soit 1.056,00 € TTC.

### Article 2 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine réunion, sera inscrite au registre des décisions et sera affichée conformément aux dispositions prévues par la loi du 02 mars 1982 modifiée.

Tacoignières le 10 janvier 2024

**Le Maire, Patrice LE BAIL**

Certifié exécutoire compte-tenu de :

La publication du : 10/01/2024

Et la transmission au contrôle de légalité le : 19/01/2024

Document certifié conforme

Le Maire, Patrice LE BAIL



REÇU EN PREFECTURE

le 19/01/2024

Application agréée E-legalite.com